



COMMUNIQUE DE PRESSE

BRUNO LE MAIRE: "TOUTES LES ENTREPRISES QUI LE PEUVENT DOIVENT AUGMENTER LES SALAIRES" SAUF POUR LES EPIC SOUS SA TUTELLE.

Le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais, Etablissement Public Industriel et Commercial, sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

Son personnel subit depuis 2 ans une augmentation de la Rémunération Moyenne du Personnel en Place (RMPP) très en dessous de l'inflation (3,2% en 2022 et 3% prévue en 2023).

La direction de notre établissement refuse de nous communiquer le cadrage (RMPP) fixé pour le LNE.

Le cadrage octroyé pour l'année 2023 dans les autres EPIC est en majorité autour de 3,5% d'augmentation de la masse salariale.

Cette situation conduit à une dégradation progressive du pouvoir d'achat de la majorité des salariés du LNE. Cela crée également des difficultés de recrutements du fait de la politique salariale dégradée, ou cela conduit à devoir recruter à des niveaux salariaux supérieurs à ceux des salariés en poste à métier équivalent.

La rigueur budgétaire du LNE conduit à une dégradation des conditions de travail, une augmentation forte des risques psychosociaux et la perte de sens au travail. Tout ceci peut impacter la santé des salariés (arrêts de travail, burn out...).

A ce jour nous sommes dans l'impossibilité de négocier avec notre direction qui nous oppose un cadrage qui leur serait notifié.

Nous demandons, que le cadrage 2023 pour le LNE intègre le fort niveau d'inflation constaté depuis 2 ans (5,2% en 2022 et une prévision de 5% pour 2023) et garantisse une politique salariale reconnaissant l'expertise des salariés.

Aujourd'hui, dans une situation de blocage, nous voulons éviter des mouvements sociaux qui aurait des conséquences néfastes pour notre établissement.

Nous lançons un appel à notre ministère de tutelle, pour préserver notre pouvoir d'achat et la pérennité du LNE.

Pour la section syndicale CGT du LNE

Le délégué syndical

Jean-christophe ERMENEG

Délégué syndical : Jean-christophe ERMENEG tel 01 30 69 32 17

Courriel : syndicatcgtlne@lne.fr ou : cgtlne@gmail.com